



## DEUXIEME TRIMESTRE 2022

Le baromètre économique est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, et des zones d'emploi de Béthune et de Lens.

Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel la conjoncture et mieux appréhender les enjeux économiques à venir sur le territoire.

## L'emploi et les demandeurs d'emploi sur le PMA – 1er trimestre 2022



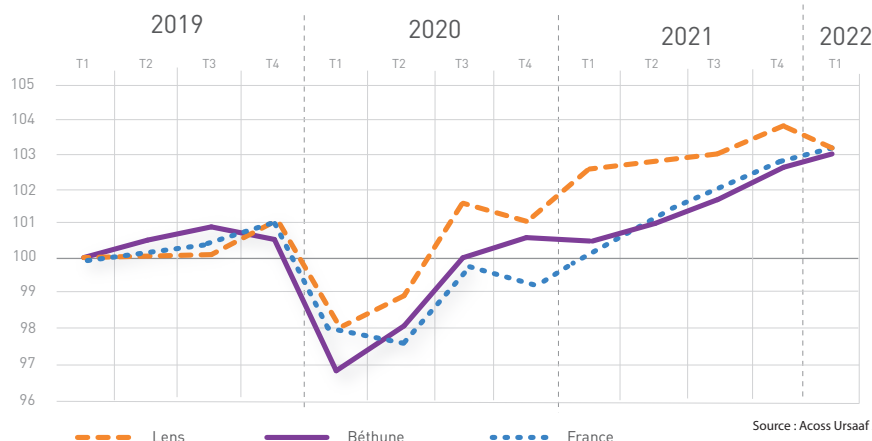
L'évolution de l'emploi à l'échelle des zones d'emploi :  
La progression de l'emploi en léger ralentissement

Après les niveaux record de la fin 2021, l'emploi reste très haut et poursuit sa progression sur le PMA.

Lorsque l'on compare à l'avant crise sanitaire, la progression sur les deux zones d'emploi est identique à la moyenne nationale : l'emploi a augmenté de 3,2% entre le premier trimestre 2019 et le premier trimestre 2022. Cela représente un peu plus de 4400 emplois sur le PMA.

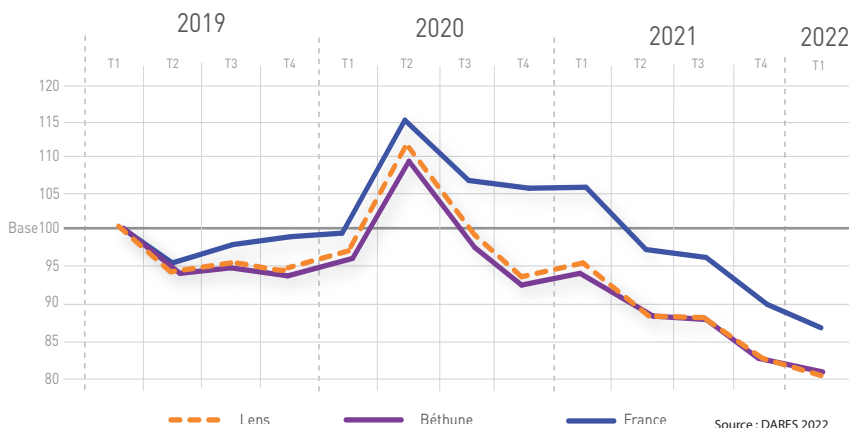
Sur la dernière année, on constate un léger ralentissement : sur la zone de Béthune, la progression est tout de même de 2,5% entre le 1er trimestre 2021 et le 1er trimestre 2022. Sur la zone de Lens, la progression est plus faible, à 0,8%, bien en dessous de la France métropolitaine à 3,3% pour la même période.

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'EMPLOI (Base 100 T1 -2019)



La situation des demandeurs d'emploi du territoire :  
Le nombre de demandeurs d'emploi poursuit sa baisse

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CAT A) BASE 100 AU PREMIER TRIMESTRE 2019



Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans emploi et en recherche active) poursuit sa forte baisse au premier trimestre 2022.

La chute du nombre de demandeurs d'emploi ces trois dernières années est vertigineuse sur le territoire du PMA : entre le 1er trimestre 2019 (avant la crise sanitaire) et le 1er trimestre 2022, la baisse est de près de 20% sur le PMA, contre 12,3% à l'échelle de la France Métropolitaine.

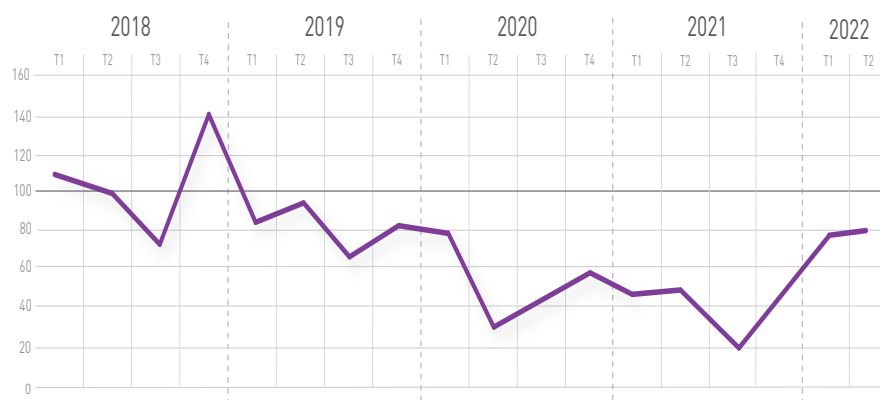
L'essentielle de cette chute s'observe depuis un an : l'évolution est de -14,1% sur la zone de Béthune entre le 1er trimestre 2021 et le 1er trimestre 2022, et de -15,7% sur la zone de Lens. Elle est encore un peu plus forte à l'échelle française, avec -16,2% sur la même période.

# Climat des affaires sur le PMA – 2<sup>ème</sup> trimestre 2022



## Les défaillances d'entreprises : Un début de retour à la hausse des défaillances ?

NOMBRE DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES SUR LE PMA



Source : Capfi Bodacc, 2022

Le deuxième trimestre de l'année 2022 confirme la rupture observée au premier trimestre : les défaillances repartent à la hausse. Par rapport au 2ème trimestre 2021, au cours duquel le niveau était historiquement bas, les défaillances augmentent de 55% au 2ème trimestre 2022. Cela représente 76 procédures (soit 27 de plus).

Le niveau de défaillance reste néanmoins bien inférieur à ce que l'on pouvait observer avant la crise sanitaire, puisque l'on compte près de 20% de défaillances de moins au 2ème trimestre 2022 par rapport au 2ème trimestre 2019.

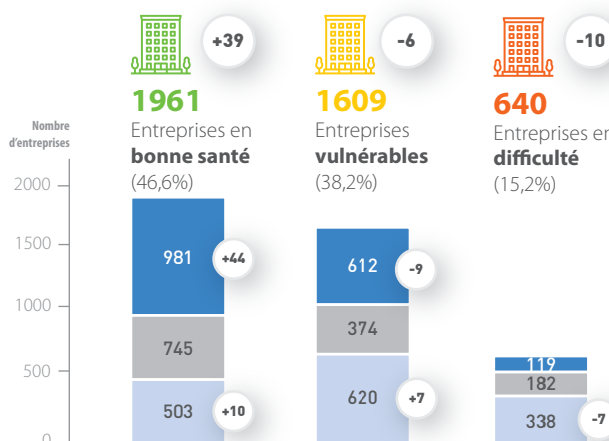


## Le scoring Nota PME: Une légère amélioration du scoring entreprises

Le scoring des entreprises du territoire enregistre peu de variation ce dernier trimestre.

Seul le nombre d'entreprises en bonne santé augmente légèrement (+0,7 point de pourcentage), dont notamment 44 entreprises pour lesquelles la note s'améliore. Les entreprises en bonne santé n'ont jamais été si nombreuses depuis la création de l'indicateur.

Le nombre d'entreprises en difficulté baisse très légèrement, mais reste élevé. Plus de la moitié d'entre elles enregistrent une note qui se dégrade depuis la dernière cotation.



Source: Capfi Nota PME 2021

\* Le scoring Nota PME ne concerne que les entreprises qui publient leurs comptes (soit 4 040 entreprises sur l'ensemble du PMA au 01/22).

L'obligation de dépôt et de publication des comptes concerne les sociétés commerciales qui dépassent 2 des 3 seuils suivants :  
- total de bilan de plus de 350 000 € ;  
- chiffre d'affaires net de plus de 700 000 € ;  
- 10 salariés et plus.

4210 Nombre d'entreprises  
+23 Evolution du scoring  
Avril / Juillet 2022

## Méthodologie de calcul du scoring Nota PME

3 grands critères de performance :

- **Rentabilité**  
capacité à gagner de l'argent
- **Solvabilité**  
capacité à faire face à ses créances
- **Robustesse**  
solidité de l'entreprise au regard de sa structure bilancielle

Pondération



par rapport au positionnement de l'entreprise dans son secteur d'activité



Entreprise performante

Entreprise avec des fragilités significatives



Entreprise en grande difficulté

